



Harcèlement moral ou discrimination sexiste ?

Par **Rauch claire**, le 17/10/2017 à 17:49

Bonjour,

Je me permet de venir poser ma question ici car je ne sais pas si mon cas relève du harcèlement moral ou de discrimination sexiste .

Voilà mon problème, j'ai un collègue, avec lequel je ne m'entends pas spécialement, qui m'ignore totalement quand je lui parle boulot, je suis la seule à qui il fait sa , sachant que j'ai 2 autres collègues hommes avec qui il ne s'entend pas spécialement plus mais il leur répond quand même.

Pouvait vous me dire si sa relève ou non du harcèlement ou de la discrimination ? Et quels sont mes recours ?

Je travaille dans la fonction publique et ne sais pas vers qui me tourner .

Merci d'avance pour toute réponse

Par **P.M.**, le 17/10/2017 à 17:55

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **miyako**, le 18/10/2017 à 17:13

Bonjour,

Si il ne vous parle pas , après tout vous n'êtes pas obligée de lui parler .
Je ne vois quel sexisme ou harcèlement moral il y aurait.

Amicalement vôtre
suji KENZO